L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

JOURNAL OFFICIEL DE L'ETAT DE LA LOUISIANE.—NOUVELLE-ORLEANS, LUNDI MATIN, 19 JUILLET 1852.

Imprimé et publié par
G. F. WEISSE.
Nº 83, RUE DE CHARTRES
NOUVELLE-ORLEANS:
LUNDI MATIN, 19 JUILLET.

POUR PRESIDENT:
WINFIELD SCOTT.
DE LA VIRGINIE.
POUR VICE PRESIDENT:
WM. A. GRAHAM.
DE LA CAROLINE DU NORD.

ELECTEURS

Pour présidents et pour vice-présidents:

Premier District—JACQUES TOUANEY, de St-Bernard. (substituts, J. B. WILKINSON Jr., de Plaquemines.)

Second District—CHRISTIAN ROSELIUS, d'Orléans, (substitut, CYPRIEN DUPUCH, d'Orléans.)

Troisième District—DUNCAN F. KENNER, de Pointe-Coupée. (substitut, FERDIS GARDNER, de Jefferson.)

Quatrième District—GEO. W. WATTERSTON, de Lafayette. (substitut, R. J. BARROW, de Ouachita-Feliciana.)

Cinquième District—ALEXANDRE DECLOUET de St-Martin. (substitut, J. E. ELOZE, des Rapides.)

Sixième District—ISAIAH GARRETT, de Ouachita

LA CONVENTION.

La Convention n'a pas siégé samedi, ce jour ayant été consacré par le maire de Baton Rouge, aux cérémonies funèbres en honneur de la mémoire de HENRY CLAY. La population s'est transportée à l'Eglise presbytérienne ou au discours a été prononcé par le ministre, et pendant toute la journée le canon a grondé de quart d'heure en quart d'heure.

Le comité de département législatif fera aujourd'hui ou demain son rapport sur la question de la représentation. Nous apprenons de bonne source que le comité conclue à l'adoption de la base de la population pour déterminer le nombre des représentans auquel sera droit chaque paroisse. Ce chiffre est aujourd'hui calculé d'après celui des électeurs. Si la Convention adopte les conclusions du comité, la substitution de la base de la population à celle des électeurs favorisera singulièrement les paroisses qui possèdent un grand nombre d'esclaves, car ces dernières sont comptées dans la population. La Nouvelle-Orléans ne gagnera ni ne perdra.

Il paraît a peu près certain que la Convention se siégera encore que douze ou quinze jours.

STATISTIQUES.

Nous avons sous les yeux le tableau de la population et de la production dans l'Etat de la Louisiane. Les chiffres sont ceux du recensement de 1850.

La population totale de la Louisiane est de 517,739 habitans dont 304,296 résidant dans le district oriental et 213,467 dans le district occidental. Les blancs sont au nombre de 255,416 contre 244,786 esclaves et 17,537 personnes de couleur libres.

L'Etat en 1850 a produit 179,313 balles de coton pesant en moyenne 400 livres chacune, et 237,643 boucauts de sucre pesant aussi en moyenne 1,000 livres chacun.

La paroisse St-Landry est après la Nouvelle-Orléans et Jefferson, celle qui a la plus forte population; elle compte 22,353 habitans dont 10,179 blancs, 1,949 personnes de couleur libres et 10,225 esclaves. Quant à la production l'Etat est Feliciana l'emporte sur toutes les autres paroisses pour ce qui est du coton: la récolte s'y eleve à 16,371 balles. C'est la paroisse Ste-Marie qui l'emporte pour le sucre: elle en produit 24,765 boucauts.

Voici maintenant le tableau complet de la population et de la production dans les diverses paroisses de l'Etat:

Paroisses.	*Population Totale*	*Balles de coton.*	*Boucauts de sucre.*
Ascension	10,752	606	12,439
Assomption	10,190	2,170	14,161
E. Baton Rouge	11,977	1,946	5,172
O Baton Rouge	6,970	968	2,920
Bienville	13,598	9,957	3,105
Bossier	13,345	18,371	4,767
Iberville	18,279	32	23,506
Jefferson	23,091	—	6,797
Lafayette	9,533	10,050	1,000
Livingston,	3,385	965	120
Orleans,	119,461	—	1,495
Plaquemines,	7,396	60	17,555
Pointe Coupée,	11,339	4,017	4,188
St-Bernard,	3,802	—	4,367
St-Charles,	5,199	—	10,306
Ste-Helene,	4,561	1,984	—
St-Jacques,	11,098	—	21,670
St Jn Baptiste,	7,317	—	20,982
St Tammany,	6,364	41	90
Terrebonne,	7,724	—	9,171
Washington,	3,400	693	—
Avoyelles,	9,295	3,338	4,481
Bourville,	3,539	1,646	—
Bossier,	6,962	4,153	—
Caddo,	8,884	4,812	—
Calcasieu,	2,911	122	450
Caldwell,	2,815	1,570	—
Carroll,	8,789	15,544	—
Catahoula,	11,738	6,660	—
Claiborne,	7,471	2,478	—
Concordia,	7,756	18,927	33
De Soto,	8,018	3,905	8
Franklin,	2,951	2,044	—
Jackson,	5,566	1,398	—
Lafayette,	6,739	2,370	8,516
Morehouse,	3,913	3,409	—
Natchitoches,	14,201	15,474	4
Rapides,	16,561	4,222	7,613
Sabine,	4,515	1,107	1
St Landry,	22,353	3,920	5,951
St-Martin,	11,765	1,622	8,560
Texas,	9,040	21,663	—
Ste Marie,	13,200	45	24,765
Union,	8,203	5,937	—
Vermillion,	3,409	45	871
Ouachita,	5,008	3,486	—
Madison,	8,773	12,771	—
Total.....	517,739	179,314	237,643

De Nouveaux Calculs.

Nous proclamons le *Courrier de la Louisiane* le plus fort mathématicien des cinq parties du monde—s'il n'y en a pas davantage — et le plus intrépide prophete qui se puisse rencontrer dans l'ancien ou dans le nouveau monde. Il ne vient pas nous désoler. Son langage habituellement est tranquille, et lorsqu'il nous encourage ouvertement prévoit il portera le grand coup. Cependant, notre crédule gratitude vous est acquise. Vous pouvez nous nommer sur place, et par compassion vous y mettez de la coquetterie. Morne de vos obligeance, mais puisque nous savons tout puisque vous nous encouragez par trop souplice. Faites passer les Etats douteux, à l'exclusion de votre candidat et supprimez ceux que vous accordez au général Scott. De cette façon nous saurons d'avance qu'il ne nous reste pas le malheur espoir et nous n'aurons pas à vous désespérer de vous rédiger.

NAVIRES ESPAGNOLS.—Une dépêche électrique annonce du département du trésor ordonné à tous les collecteurs de douane aux Etats-Unis d'admettre les navires espagnols venant de ports de l'Union aux mêmes conditions, pour ce qui est du tonnage, que les navires américains. Cette décision a été prise à la suite d'un décret royal publié à Madrid qui met les navires américains sur le même pied que les bâtimens espagnols.

NEW-YORK.—Le collége de la Sainte-Croix, à Worcester, vient d'être dévoré par les flammes. La perte est évaluée à $50,000.

Chemin de fer des Opelousas.

Le jury de police d'Alger vient de prendre une excellente résolution. Il a décidé qu'une somme de $76,000 serait prélevée dans les Etats de la corporation au moyen d'un impôt, pour aider à la construction du chemin de fer des Opelousas. Les contribuables qui soléciteront la taxe développeront actionnaires pour le moment qu'ils auront payé. Le railway des Opelousas devant aboutir à Alger, cette florissante petite ville se devait à elle-même de concourir à la réalisation de l'entreprise.

La construction du chemin ne pourra pas faire l'objet d'un doute. La Nouvelle-Orléans aidé fournir les prolétaires de la somme nécessaire, et les deux tiers de dernier quart sont déjà remplis par les souscriptions des planteurs.

Voici un tableau des actions prises jusqu'à ce moment et le montant qu'elles représentent:

	Actions.	*Montant.*
Ville de la Nlle-Orl. (taxe)	60,000	$1,500,000
Alger (taxe),	3,000	75,000
St-Landry,	3,519	79,875
Lafayette,	1,983	47,800
Lafourche,	1,901	47,525
Ste-Marie,	1,029	25,725
Assomption,	189	4,710
Terrebonne,	183	4,575
Total.....	74,920	$1,873,225

On calcule que la construction du chemin d'Alger aux Opelousas coûtera environ deux millions de piastres. Sur ces deux millions, $1,873,225 sont déjà souscrits. Il ne reste plus qu'à trouver $126,775. Ça n'est absolument rien. Cependant ceux qui veulent prendre part à cette magnifique entreprise n'ont pas de temps à perdre, car ce qui reste d'actions sera vite placé.

EUROPE.

Arrivée de l'Arctic.

Le steamer *Arctic* est arrivé à New-York le 11 de ce mois avec des dates de Liverpool jusqu'au 30 juin.

Le Parlement devait être prorogé le 1er juillet et ses chances immédiatement après.

En France, le gouvernement s'efforçait de se concilier le Corps Législatif, dans lequel se sont depuis quelque temps révélés des symptômes d'opposition.

Les inondations continuent dans les départements.

On écrit de Toulon que le gouvernement a donné ordre de construire dans ce port dix navires de guerre.

Un message du Président a clos la session du Corps Législatif.

Le budget accuse un déficit de 34,000,000 de francs.

L'Autriche invite les Etats du Zollverein à envoyer des représentans à Vienne pour s'entendre sur les bases d'une nouvelle union douanière. La Brusse est exclue du nouveau projet.

On assure qu'une tentative d'assassinat a eu lieu à Gmerwardein, près de Pesth, sur la personne de l'empereur d'Autriche. L'assassin s'est brûlé la cervelle.

Le différend anglo-toscan, au sujet de Mather, sujet anglais, a été réglée par sir H. Bulwer.

FRANCE.—Une dépêche télégraphique, transmettant les avis apportés par l'*Etna*, nous apprend que la police parisienne a arrêté dernièrement trente individus qu'elle fabriquaient une machine infernale pour attenter aux jours de Louis Napoléon.

CALIFORNIE.—Le steamer *Illinois* est arrivé à New-York avec des nouvelles de San Francisco jusqu'au 18 juin, et deux millions de piastres en poudre d'or. Les nouvelles de la Californie n'offrent aucun intérêt. Le bruit courait à San Francisco que M. Crain, chargé de la délimitation des frontières, avait été assassiné près du Gila.

PANAMA.—Le chemin de fer du Isthme de Panama est terminé jusqu'à Gorgona.

Chronique Locale.

John Adams et Daniel Ford, arrêtés sous la prévention d'avoir volé une malle de la poste, ont été examinés samedi devant le recorder Winter et renvoyés de la plainte.

—Bonnaire Allavoris ont été mis sous clef devant le recorder Genella, sous accusation d'avoir volé, à bord des bateaux à vapeur, cest tu une troisième fois et passe.

CHAMBRE DES REPRESENTANS.— L'ordre du jour appelle le bill présenté par M. Olds, de l'Ohio, pour réduire le tarif postal.

Après une courte discussion, la Chambre se constitue en comité général pour délibérer sur le bill de déficit.

L'amendement soumis à la Chambre est celui qui accorde aux steamers de la ligne Collins $33,000 de subvention par voyage pour le transport de la malle entre New-York et Liverpool, les vapeurs devant exécuter vingt-six voyages dans l'année. L'amendement est discuté et enfin adopté.

Séance du 13.

SENAT.—Le bill pour indemniser les Espagnols de la Nlle-Orléans, victimes d'une émeute en mois de septembre 1851, est pris en considération et passe après une troisième lecture.

Le Sénat s'occupe ensuite sur la proposition de M. Douglass, de projet dont la but est la création d'une ligne télégraphique et d'un service postal entre la rivière Missouri et les établissemens de la Californie et de l'Oregon.

CHAMBRE DES REPRESENTANS.— Le bill de M. Olds, au sujet du tarif postal, est pris en considération et passe.

Le bill pour indemniser les Espagnols de la Nlle-Orléans, victimes d'une émeute en mois de septembre 1851, est pris en considération et passe après une troisième lecture.

Le Sénat s'occupe ensuite, sur la proposition de M. Douglass, de projet dont le but est la création d'une ligne télégraphique et d'un service postal entre la rivière Missouri et les établissemens de la Californie et de l'Oregon.

CHAMBRE DES REPRESENTANS.— Le bill de M. Olds, au sujet du tarif postal, est pris en considération et passe.

Le Sénat s'occupe ensuite des amendements du Sénat au bill du déficit et vote celui qui accorde une subvention additionnelle aux steamers de la ligne Collins.

Le général ROGER JONES, adjudant général de l'armée des Etats-Unis, est mort à Washington samedi dernier.

L'INCENDIE DE MONTREAL.—Les journaux du Nord publient des détails navrants sur l'incendie de Montreal. Les flammes activées par un vent violent se sont propagées avec une rapidité extraordinaire et en moins d'une heure elles couvraient une étendue d'un demi-mille. A peine une maison était-elle atteinte par le feu qu'elle disparaissait entièrement dans l'immense brasier. Les meubles qu'on demenageait en toute hâte des maisons menacées prenaient feu au moment d'être mis dans les charrettes. Des milliers de pauvres familles sont sur le pavé. L'incendie n'a été maîtrisé que le 10 au matin. Parmi les principaux édifices détruits par le feu on cite: la Douane, la Terrasse de Cornwall, l'Eglise de l'Evêque, le Palais de la rue St Denis, les casernes, l'hotel de Donegana, Hayes House, le Theatre, le Marche et la Halle aux troupeaux.

Chronique Locale.

John Adams et Daniel Ford, arrêtés sous la prévention d'avoir volé une malle de la poste, ont été examinés samedi devant le recorder Winter et renvoyés de la plainte.

—Bonnaire Allavoris ont été mis sous clef devant le recorder Genella, sous accusation d'avoir volé, à bord des bateaux à vapeur, cest tu une troisième fois et passe.

CHAMBRE DES REPRESENTANS.— L'ordre du jour appelle le bill présenté par M. Olds, de l'Ohio, pour réduire le tarif postal.

Après une courte discussion, la Chambre se constitue en comité général pour délibérer sur le bill de déficit.

L'amendement soumis à la Chambre est celui qui accorde aux steamers de la ligne Collins $33,000 de subvention par voyage pour le transport de la malle entre New-York et Liverpool, les vapeurs devant exécuter vingt-six voyages dans l'année. L'amendement est discuté et enfin adopté.

Séance du 13.

SENAT.—Le bill pour indemniser les Espagnols de la Nlle-Orléans, victimes d'une émeute en mois de septembre 1851, est pris en considération et passe après une troisième lecture.

Le Sénat s'occupe ensuite, sur la proposition de M. Douglass, de projet dont le but est la création d'une ligne télégraphique et d'un service postal entre la rivière Missouri et les établissemens de la Californie et de l'Oregon.

CHAMBRE DES REPRESENTANS.— Le bill de M. Olds, au sujet du tarif postal, est pris en considération et passe.

Le général ROGER JONES, adjudant général de l'armée des Etats-Unis, est mort à Washington samedi dernier.

L'INCENDIE DE MONTREAL.—Les journaux du Nord publient des détails navrants sur l'incendie de Montreal. Les flammes activées par un vent violent se sont propagées avec une rapidité extraordinaire et en moins d'une heure elles couvraient une étendue d'un demi-mille. A peine une maison était-elle atteinte par le feu qu'elle disparaissait entièrement dans l'immense brasier. Les meubles qu'on demenageait en toute hâte des maisons menacées prenaient feu au moment d'être mis dans les charrettes. Des milliers de pauvres familles sont sur le pavé. L'incendie n'a été maîtrisé que le 10 au matin. Parmi les principaux édifices détruits par le feu on cite: la Douane, la Terrasse de Cornwall, l'Eglise de l'Evêque, le Palais de la rue St Denis, les casernes, l'hotel de Donegana, Hayes House, le Theatre, le Marche et la Halle aux troupeaux.

Chronique Locale.

John Adams et Daniel Ford, arrêtés sous la prévention d'avoir volé une malle de la poste, ont été examinés samedi devant le recorder Winter et renvoyés de la plainte.

—Bonnaire Allavoris ont été mis sous clef devant le recorder Genella, sous accusation d'avoir volé, à bord des bateaux à vapeur, cest tu une troisième fois et passe.

CHAMBRE DES REPRESENTANS.— L'ordre du jour appelle le bill présenté par M. Olds, de l'Ohio, pour réduire le tarif postal.

Après une courte discussion, la Chambre se constitue en comité général pour délibérer sur le bill de déficit.

L'amendement soumis à la Chambre est celui qui accorde aux steamers de la ligne Collins $33,000 de subvention par voyage pour le transport de la malle entre New-York et Liverpool, les vapeurs devant exécuter vingt-six voyages dans l'année. L'amendement est discuté et enfin adopté.

Séance du 13.

SENAT.—Le bill pour indemniser les Espagnols de la Nlle-Orléans, victimes d'une émeute en mois de septembre 1851, est pris en considération et passe après une troisième lecture.

Le Sénat s'occupe ensuite, sur la proposition de M. Douglass, de projet dont le but est la création d'une ligne télégraphique et d'un service postal entre la rivière Missouri et les établissemens de la Californie et de l'Oregon.

CHAMBRE DES REPRESENTANS.— Le bill de M. Olds, au sujet du tarif postal, est pris en considération et passe.

Le Sénat s'occupe ensuite des amendements du Sénat au bill du déficit et vote celui qui accorde une subvention additionnelle aux steamers de la ligne Collins.

Le général ROGER JONES, adjudant général de l'armée des Etats-Unis, est mort à Washington samedi dernier.

L'INCENDIE DE MONTREAL.—Les journaux du Nord publient des détails navrants sur l'incendie de Montreal. Les flammes activées par un vent violent se sont propagées avec une rapidité extraordinaire et en moins d'une heure elles couvraient une étendue d'un demi-mille. A peine une maison était-elle atteinte par le feu qu'elle disparaissait entièrement dans l'immense brasier. Les meubles qu'on demenageait en toute hâte des maisons menacées prenaient feu au moment d'être mis dans les charrettes. Des milliers de pauvres familles sont sur le pavé. L'incendie n'a été maîtrisé que le 10 au matin. Parmi les principaux édifices détruits par le feu on cite: la Douane, la Terrasse de Cornwall, l'Eglise de l'Evêque, le Palais de la rue St Denis, les casernes, l'hotel de Donegana, Hayes House, le Theatre, le Marche et la Halle aux troupeaux.

CHRONIQUE.

Bonne-N'ouvelle, 6, demeurant rue Haute-Boigne-Augustin, 63, se présentait hier matin dernier, les traits tout bouleversés, chez le magistrat Marcellet, en lui demandant un plus vite une consultation de son honorable Alexis; le rapport magistrique que fois établi entre vile et vile domine, fit un sorte le colloque suivant:—Voyez-vous, Alexis, le malif qui je m'adresse à vous?—Oui, madame; vous me voyez voir pour que je vous fasse recevoir une coupon de..... trois belle sont trente francs dans quoi vous a été volé.—C'est vrai.

Alors Alexis donna un incroyable détail sur la composition de notre scène, disant qu'il y avait mois billets de banque de mille francs chacun, sept francs d'or en souverains anglais de vingt-cinq francs, et trente francs en pièces de cinq francs en petites monnaie. Mais de la part d'un denouvellée d'une telle lucidité, prix Alexis de lui dire s'il voyait la personne qui l'avait volé.

—Parfaitement, répondit le sommambule, c'est la domestique que vous avez congédiée lundi dernier, qui s'est rendue coupable de ce vol. Je la vois, elle a les épaules larges, elle est petite et boite un peu.—Continuez, Alexis: c'est bien le portrait de mon ancienne domestique que vous venez de me faire.—Il faut, pour retrouver cette fille, continua de nouveau Alexis, que vous alliez de côté de la demeure de Monsieur..... elle demeure chez une de ses connaissances, dans une rue qui monte... Attendez... c'est la rue.... la rue du Rocher. Je voit aussi un jeune homme avec elle, qui ne paraît pas étranger à cette affaire. Rendez-vous donc à l'instant même dans cette maison, et vous y retrouverez cette femme et votre argent; mettez trois cents francs environ, qu'elle a dépensés...

Mme de V... rentre en instant chez elle pour se préparer à rechercher son ancienne domestique, lorsqu'on demeurant de son domicile, elle aperçoit de dernier dans la loge de son concierge. S'approchant aussitôt d'elle en présentant un rebaptisement à lui demander, elle la fit monter dans son appartement et l'enferma dans sa chambre à coucher; puis, s'étant rendue aussi tôt chez le commissaire de police, elle lui confia les singulières revélations d'Alexis. Ce magistrat, au nomme eclaire, l'écouta attentivement, accueillit même avec bienveillance sa déposition, tout étrange qu'elle parût être, et lui offrit son concours pour visiter avec elle le quartier et la rue qu'elle venait de lui indiquer. Dans cette circonstance imprévue vint favoriser leurs recherches. Le commissionnaire qui avait porté la malle de la domestique, apprenant bientôt ce qui se passait, vint avertir le commissaire de police qu'il avait transporté cette malle au numero 11 de la rue du Rocher.

Il y a quelques mois, un individu de haute taille, mis avec une recherche un peu excentrique, descendit brusquement d'une chaise de poste à la porte d'une maison de Genève habitée par d'honnêtes bourgeois, par la veuve des jurassiens, avaient offert le logement et la table à un touriste de l'école des Lacs. Le voyageur, qui se disait originaire de Prusse, ne fit qu'un saut jusque dans la cuisine, et s'y réjouit aussi avec Mme de V..., puis procéda à une minutieuse investigation, dont il sembla d'abord assez peu résulter. Mais bientôt l'accusée devint plus hardie et montra sa maîtresse de la faire traduire devant les tribunaux pour l'avoir ainsi diffamée.

Les choses en étaient là, lorsque le commissaire de police, qui continuait toujours ses recherches avec sang-froid, malgré les vociférations de cette fille, ouvrit une porte fermée à clef, qu'il ordonna qu'on lui ouvrit. la domestique se troubla à la vue de cette huite, mais elle ne put empêcher qu'elle ne tombât aussitôt par la maîtresse du logis en flagrant délit. On fit alors venir un serrurier, qui mit fin à cette scène singulière en ouvrant la porte d'une chambre voisine, dans laquelle on trouva la somme volée à Mme de V... mais trois cents francs, comme l'avait annoncé Alexis, mais l'emploi de cette somme fut retrouvé par l'achat de divers objets de toilette, encore accompagnés de leurs factures mensongères.

On devine le reste. En présence de faits aussi accablans, la domestique infidèle s'inclina et fut envoyée au dépôt de la préfecture de police.

—On écrit de Bordeaux, le 13 juin:

Il est arrivé d'une bien triste manière à jeté hier matin l'épouvante dans la rue Tersade. Un Espagnol réfugié, nommé Don Cadorna, tenait habituellement un petit café dans cette rue. Cet habitait cette rue depuis quelques années, il vivait avec une jeune femme dans une même appartement à M. Seyssac. Hier matin, entre six et sept heures, les habitans du quartier ont entendu pousser des cris qui paraissaient provenir d'une maisonnette dont les portes et les fenêtres étaient fermées. Ces cris ont continué, et personne ne s'est présenté. Cependant les cris qui s'étaient un instant épaisse, ont fait place à des plaintes sigues, et des voix qui ont reconnu être des voix de femme, ont crié à l'assassin. Nul doute que quelque crime s'y accomplissait. Quantité de personnes ont couru à la porte, et une scène affreuse s'est présentée à leurs yeux. Trois femmes étaient étendues par terre au milieu d'une mare de sang et se donnaient des coups de rasoir. Deux d'entre elles, Antonette de A....., sujet d'environ vingt-cinq ans, et Marie M....., domestique de M. Seyssac, étaient expirant et avaient été aussi grièvement blessées par la femme Cadorna, qui, furieuse de ce que ses victimes avaient refusé de la suivre dans son pays natal, s'était armée d'un couteau de cuisine et avait commencé par Antonette, qu'elle avait frappée de plusieurs coups de rasoir, et qu'elle avait laissée pour morte. Marie M..... avait été ensuite attaquée par la femme Cadorna, qui, après l'avoir renversée, lui avait coupé la gorge. Cette dernière, qui a survécu quelques heures à ses blessures, a déclaré que la femme Cadorna était devenue folle de jalousie, et qu'elle avait voulu la tuer, elle et Antonette, parce qu'elles refusaient de la suivre dans son pays natal.

—Un vieux soldat de l'empereur Napoléon a été condamné à mort par un conseil de guerre, qui siégeait à Lyon, pour avoir tué son cheval, qui était devenu cheur, dans l'un de ses accès de folie furieuse.

Cependant les témoins continuaient avec cet redoublement d'intérêt: encore quelques pas, encore quelques instans, et le chemin rabotteux était franchi; mais le cheval épuisé d'Acacia heurta contre un gros caillou saillant au sol, le cheval perd l'équilibre, le 13 juillet 1850.

—Et tu lui apportes une invitation!

—Jean Fossard, se prit à rire.

—Par Jupiter! dit-il, mais c'est drôle, cher Monsieur; je sais un vieux soldat de l'Empereur, et je crois que son cheval porterait bonheur au mariage de ma fille; c'est une idée comme une autre, n'est-ce pas?

—Oui, mais, mon garçon, mon Acacia n'est plus habitué à la fatigue des longues courses; il a besoin de repos, et d'ailleurs, comme je te disais hier qu'on me l'enlève au milieu de mes vendanges et être privé de la noce.

—Soyez sans crainte, Monsieur, je réfléchirai sur Acacia, et s'il peut supporter ces fatigues sans trop de mal, ce cavalier ne le fera pas galoper, je vous le promets, car c'est le père d'un de mes meilleurs amis, et il m'apprécie de les relever. Deux d'entre elles, Antonette de A....., sujet d'environ vingt-cinq ans, et Marie M....., domestique de M. Seyssac, étaient expirant et avaient été aussi grièvement blessées par la femme Cadorna, qui, furieuse de ce que ses victimes avaient refusé de la suivre dans son pays natal, s'était armée d'un couteau de cuisine et avait commencé par Antonette, qu'elle avait frappée de plusieurs coups de rasoir, et qu'elle avait laissée pour morte. Marie M..... avait été ensuite attaquée par la femme Cadorna, qui, après l'avoir renversée, lui avait coupé la gorge. Cette dernière, qui a survécu quelques heures à ses blessures, a déclaré que la femme Cadorna était devenue folle de jalousie, et qu'elle avait voulu la tuer, elle et Antonette, parce qu'elles refusaient de la suivre dans son pays natal.

—Un vieux soldat de l'empereur Napoléon a été condamné à mort par un conseil de guerre, qui siégeait à Lyon, pour avoir tué son cheval, qui était devenu cheur, dans l'un de ses accès de folie furieuse.

Cependant les témoins continuaient avec cet redoublement d'intérêt: encore quelques pas, encore quelques instans, et le chemin rabotteux était franchi; mais le cheval épuisé d'Acacia heurta contre un gros caillou saillant au sol, le cheval perd l'équilibre, le 13 juillet 1850.

—Et tu lui apportes une invitation!

—Jean Fossard, se prit à rire.

—Par Jupiter! dit-il, mais c'est drôle, cher Monsieur; je sais un vieux soldat de l'Empereur, et je crois que son cheval porterait bonheur au mariage de ma fille; c'est une idée comme une autre, n'est-ce pas?

—Oui, mais, mon garçon, mon Acacia n'est plus habitué à la fatigue des longues courses; il a besoin de repos, et d'ailleurs, comme je te disais hier qu'on me l'enlève au milieu de mes vendanges et être privé de la noce.

—Soyez sans crainte, Monsieur, je réfléchirai sur Acacia, et s'il peut supporter ces fatigues sans trop de mal, ce cavalier ne le fera pas galoper, je vous le promets, car c'est le père d'un de mes meilleurs amis, et il m'apprécie de les relever. Deux d'entre elles, Antonette de A....., sujet d'environ vingt-cinq ans, et Marie M....., domestique de M. Seyssac, étaient expirant et avaient été aussi grièvement blessées par la femme Cadorna, qui, furieuse de ce que ses victimes avaient refusé de la suivre dans son pays natal, s'était armée d'un couteau de cuisine et avait commencé par Antonette, qu'elle avait frappée de plusieurs coups de rasoir, et qu'elle avait laissée pour morte. Marie M..... avait été ensuite attaquée par la femme Cadorna, qui, après l'avoir renversée, lui avait coupé la gorge. Cette dernière, qui a survécu quelques heures à ses blessures, a déclaré que la femme Cadorna était devenue folle de jalousie, et qu'elle avait voulu la tuer, elle et Antonette, parce qu'elles refusaient